



VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

www.vendeecompostelle.org Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

L'Aiguillon La Presqu'île, le 7 janvier 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir, de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association qui se tiendra :

Le dimanche 1^{er} février 2026 à 10h00 (soyez à l'heure)

Au restaurant « Le Val de Vie », Route de Palluau, 85170 Le Poiré-sur-Vie

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon amitié jacquaire.

Le Président : **André CASSERON.**

Convocation à L'Assemblée Générale Ordinaire à 10h00

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Rapport moral et d'activités 2025 -
2. Rapport financier 2025 -
3. Projet d'activités 2026
Projet de budget 2026 -
4. Élections -
5. Questions diverses

Programme de la journée du 1^{er} février 2026

- **09 h 30** Accueil des participants
- **10 h 00** Assemblée Générale Ordinaire
- **12 h 30** Repas sur place (sur réservation : voir page 2/2)
- **13 h 45** Réunion du Conseil d'Administration

- **14 h 30** Les élèves des Sables
- **15 h 00** Le Camino Francès à vélo, par Patricia et Marcelle
- **15 h 30** D'Orcival à Rocamadour (voyage de l'Association)
- **16 h 30** Clôture de la journée
- **17 h 00** Messe (dans le chœur de l'église du Poiré S/Vie)



VENDÉE COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL

ASSOCIATION VENDÉENNE DES PÈLERINS DE SAINT-JACQUES

26 rue Pasteur L'Aiguillon Sur Mer 85460 L'Aiguillon La Presqu'île

www.vendeecompostelle.org Tél : 06 88 55 04 42 (secrétaire), 06 22 48 65 00 (président)

Bulletin d'Inscription AG et/ou Repas à renvoyer pour le vendredi 23 janvier 2026.

Après cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscriptions pour le repas, sauf si désistement.

Merci de remplir votre bulletin d'inscription à l'AG et/ou repas et de le retourner par courrier (si paiement par chèque)

Ou par mail (si paiement par virement) en précisant impérativement **VOS NOMS et prénoms**, et motif : **REPAS AG 2026**

Attention :

Si vous envoyez votre adhésion en même temps que l'inscription au repas de l'AG, **Merci de remplir 2 chèques ou de faire 2 virements.**

Nom (s)			Assistera (ont) À l'AG du 1 ^{er} février 2026	Oui / Non
			Participera (ont) au Repas	Oui / Non
Adresse (pour les non adhérents ou si votre adresse a changé)				
Nb de repas (Adhérents en 2025 ou en 2026)		X 22 €	Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques Chez Mme Brigitte BOUERY 10, Petite Rue de la Grande Bodinière 85210 SAINTE-HERMINE Tél : 06 71 87 83 49 Courriel : brigittebouery@hotmail.fr	
Nb repas (non adhérents en 2025 et 2026)		X 24 €		
Total réglé =				
Paiement le : / /		<input type="checkbox"/> Par chèque	N° chèque : À l'ordre de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques	Banque :
		<input type="checkbox"/> Par virement	IBAN : FR76 1470 6001 8882 4210 5600 102	BIC : AGRIFRPP847

L'inscription à cette Assemblée Générale :

- Vaut pour autorisation pour le Bureau de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques :
 - ✓ À gérer, sauvegarder et utiliser les données personnelles qui précèdent dans le cadre exclusif de la bonne gestion de l'activité concernée,
 - ✓ À utiliser mon (mes) image(s) pour les besoins de la communication et de l'information (revue Le Jacquet Vendéen, le site internet),
- Sous-entend pouvoir le jour de l'AG être en mesure de présenter les documents sanitaires selon la réglementation en vigueur,
- Vous engage : Le remboursement de votre règlement sera effectif uniquement si l'annulation de l'évènement est du fait de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques (VENDÉE - COMPOSTELLE – MONT SAINT-MICHEL) ou si votre annulation intervient avant la date limite de réception de l'inscription à l'évènement.
À noter que les chèques ne seront retirés qu'après l'évènement.

Participer au Conseil d'Administration de l'Association

Si vous souhaitez contribuer à l'animation et au pilotage de notre association (particulièrement si vous avez des connaissances en informatique et bureautique) et présenter votre candidature au Conseil d'Administration, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous faire connaître

Soit par courriel (vendeecompostelle@gmail.com),

Soit en appelant directement le Président André CASSERON au : 06 22 48 65 00.

Bon pour un ou deux pouvoirs

Bon pour un ou deux pouvoirs à renvoyer par mail (brigittebouery@hotmail.fr)

Ou par courrier pour le vendredi 23 janvier 2026 à :

Mme Brigitte BOUERY (trésorière),

10 Petite Rue de la Grande Bodinière, 85210 SAINTE-HERMINE

Nom (s) de l'adhérent (des adhérents) en 2025 :	
N'assistera (ont) pas à l'AG du 1 ^{er} février 2026 et donne (nt) par la présente pouvoir à :	
Nom et adresse Du(des) porteur(s) de pouvoir(s) :	
Pour me (nous) représenter à l'Assemblée Générale de l'Association Vendéenne des Pèlerins de Saint-Jacques qui aura lieu le 1er février 2026 au Poiré S/Vie.	
À :	Le : / /
Signature :	

Si vous remplissez le nom de la personne à laquelle vous donnez votre pouvoir, merci de la prévenir afin de s'assurer de sa présence le jour de l'AGO et aussi qu'elle ne soit pas déjà en possession d'autres pouvoirs. Chaque adhérent 2025 présent à l'AGO ne peut pas être porteur de plus de 3 pouvoirs.